

L'autre jour, quand le député n'était pas à la Chambre, j'ai expliqué que l'opposition avait tout à fait tort de prévoir un déficit pour cette année. Les députés d'en face ne tiennent pas compte du fait que nous avons réduit l'impôt sur le revenu au début de l'année, que nous avons compensé les provinces pour la réduction de la taxe de vente et que nous avons aussi payé en un seul versement les prestations d'assurance-chômage pour le mois d'avril. L'écart était donc important au début de l'année, mais comme mes collègues l'ont dit bien des fois, à la fin de l'année, les besoins de caisse pour l'exercice financier en cours seront de 11.8 milliards de dollars.

* * *

L'AGRICULTURE

LA VENTE DES ÉLÉVATEURS À GRAIN DU GOUVERNEMENT

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. D'après les renseignements fournis par son ministère le 24 janvier 1977 au sujet des bénéfiques et des pertes des terminus intérieurs du gouvernement, pendant les périodes 1959-1960 et 1975-1976, les cinq élévateurs ont réalisé des bénéfiques de plus de quatre millions de dollars. Si l'on tient compte aussi des activités à Prince-Rupert, les bénéfiques s'élèvent à plus de neuf millions de dollars.

Le ministre peut-il dire si avant que le gouvernement ne décide de vendre les élévateurs, il a discuté de la question avec le ministre chargé de la Commission canadienne du blé? Est-ce lui qui a décidé de vendre ou est-ce le président du Conseil du Trésor?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu plus tôt à une question au sujet de la dénationalisation. Je suis certain que tous les membres du bon vieux parti conservateur voudraient que nous dénationalisions davantage. Les élévateurs peuvent probablement être utilisés au maximum s'ils sont achetés par un organisme du secteur privé. Jusqu'ici ils n'ont jamais été utilisés à leur pleine capacité, surtout parce que les céréales leur étaient acheminées; le secteur privé se serait opposé à ce que les céréales soient acheminées aux terminus appartenant au gouvernement. A notre avis, la décision dont parle le député était la bonne et c'est celle que le gouvernement a prise.

M. Neil: Monsieur l'Orateur, je crois que si les élévateurs n'ont pas été utilisés à leur capacité maximale, c'est parce que le ministre de l'Agriculture et son collègue, le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, n'ont rien fait pour qu'ils le soient. Étant donné que les employés des élévateurs ont été avertis que leurs postes étaient devenus excédentaires, l'honorable représentant peut-il promettre que leur vente ne se fera qu'à la condition qu'on obtienne la garantie de maintenir les emplois et les pensions de ces employés?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, le député vient de lancer une accusation à propos de l'utilisation de ces élévateurs. Je suis sûr qu'il sait fort bien, tout comme moi, comment on procède pour assurer la manutention et la distribution des céréales. Il sait bien que si les céréales n'ont pas été acheminées vers les élévateurs du gouvernement, c'est parce que les

Questions orales

élévateurs du secteur privé devaient être utilisés à capacité maximale et qu'ils n'ont été utilisés, dans la plupart des cas, que lorsqu'il n'y avait pas de place ailleurs.

En ce qui concerne l'autre partie de sa question, nous nous préoccupons en effet de ces travailleurs et nous ferons tout en notre pouvoir, si nous réussissons à transférer ces élévateurs au secteur privé, pour assurer que leurs intérêts seront respectés.

* * *

LOTO CANADA

L'ACHAT DES TERMINAUX D'ORDINATEURS

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé de la santé et du sport amateur. En juin dernier, l'honorable représentante a déclaré à la population et à la Chambre que Loto Canada avait conclu un marché de 24 millions de dollars avec la General Instruments des États-Unis, qu'elle chargeait d'assurer les services d'ordinateurs de cette nouvelle loterie. Nous avons constaté la semaine dernière que Loto Canada avait annulé ce contrat et ne proposait plus ce jeu.

Le ministre pourrait-elle nous dire combien Loto Canada ou le gouvernement fédéral ont dépensé d'argent en traitant ainsi avec un seul fournisseur pour finalement annuler le contrat?

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Monsieur l'Orateur, la question est en cours de négociation actuellement entre les provinces et le soumissionnaire. Je ne puis donc encore citer de chiffres. Cependant je serai heureuse de renseigner le député lorsque je disposerai de ces chiffres.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Elle concerne les compressions annoncées au ministère des Transports.

● (1152)

En ce qui concerne les compressions budgétaires de 72 millions de dollars qui seront compensées par un accroissement des recettes dont bénéficiera le programme de transport aérien, le ministre peut-il expliquer davantage comment le gouvernement fédéral entend obtenir ces recettes supplémentaires?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, à l'instar du ministre des Transports, je fournirai les précisions nécessaires en temps opportun.

M. Mazankowski: Comme il s'agit d'un mode de restriction assez particulier, étant donné qu'on hausse les taxes au lieu de réduire les dépenses, le président du Conseil du Trésor peut-il nous dire s'il songe à augmenter les tarifs des aéroports ou encore la taxe d'aéroport, ou encore une combinaison des deux méthodes, ce qui ferait monter les tarifs des transports aériens dans tout le pays?